



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS  
Extrait du Registre des délibérations  
du Conseil communautaire

-----  
Séance du 6 juillet 2022

Date de convocation : 29 juin 2022  
Nombre de conseillers en exercice : 74  
Président de séance : M. Serge SIMEON

L'an deux mille vingt-deux, le six juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Montigny-en-Cambrésis, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

**Objet : Délibération 2022/94 portant modification de la délibération 2022/24 relative à la désignation des membres de la Commission Locales d'Évaluations des Charges Transférées (CLECT)**

**Membres présents (53 titulaires et 4 suppléants) :** BASQUIN Alexandre, PORTIER Carole, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, FLINOIS Alain (S), DUDANT Pierre-Henri, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, HENRIET Cécile (S), FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BERANGER Agnès, BRICOUT Frédéric, DOYER Claude, HISBERGUE Antoine, MATON Audrey, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, PRUVOT Brigitte, RICHOMME Liliane, RIQUET Alain, THUILLEZ Martine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, GOSSART Jean-Marc (S), LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, LESNE-SETIAUX Monique, DUTILLEUL Yannick (S), HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOURAUD Francis, HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice

**Membres ayant donné procuration (7) :** GAVE Nathalie à BACCOUT Fabrice, OLIVIER Jacques à RIBES-GRUERE Laurence, BONIFACE Didier à POULAIN Bernard, COLLIN Denis à THUILLEZ Martine, MANESSE Joëlle à SIMEON Serge, MERIAUX Christelle à LEONARD Julien, QUONIOU Henri à HENNEQUART Michel

**Membre excusé (1) :** PLATEAU Marc

**Membres absents (9) :** WAXIN Vincent, LOIGNON Laurent, MOEUR Sébastien, TRIoux COURBET Sandrine, PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, RICHEZ Jean-Pierre, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme

**Secrétaire de séance :** HERBET Yannick

## Délibération 2022/94 portant modification de la délibération 2022/24 relative à la désignation des membres de la Commission Locales d'Évaluations des Charges Transférées (CLECT)

Par délibérations 2020/69 du 10 juillet 2020, 2021/138 du 13 décembre 2021 et 2022/24 du 14 mars 2022, le Conseil communautaire a fixé la liste des 46 membres de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C).

Pour rappel, la CLECT est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées ; chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant.

En raison des élections municipales de Marez intervenues en avril 2022, il convient de désigner un nouveau représentant pour la commune.

Par délibération 2022/21, le Conseil municipal de Marez a désigné Mme Monique LESNE SETIAUX pour siéger à la CLECT de la CA2C.

*Vu le code général des impôts, dont l'article 1609 nonies C,*

*Vu la délibération n°2015/007 du 11 février 2015 fixant le nombre de membres de la CLECT à un conseiller municipal par commune membre,*

*Vu les délibérations 2020/69, 2021/138 et 2022/24 de la CA2C relatives à la désignation des membres de la Commission Locales d'Évaluations des Charges Transférées (CLECT),*

*Vu la délibération 2022/21 de la commune de Marez,*

*Considérant la nécessité de mettre à jour la liste des membres de la CLECT,*

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, l'Assemblée valide la proposition de la commune de Marez.**

### Membres de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la CA2C au 6 juillet 2022

1	AVESNES-LES-AUBERT	CLAISSE	Christophe
2	BAZUEL	MACAREZ	Jean-Félix
3	BEAUMONT-EN-CAMBRÉSIS	BACCOUT	Fabrice
4	BEAUVOIS-EN-CAMBRÉSIS	HERBET	Yannick
5	BERTRY	OLIVIER	Jacques
6	BÉTHENCOURT	SOUPLY	Paul
7	BÉVILLERS	DUDANT	Pierre-Henri
8	BOUSSIÈRES-EN-CAMBRÉSIS	FIEVET	Patrick
9	BRIASTRE	CORNET	David
10	BUSIGNY	LEBRUN	Christophe
11	CARNIÈRES	HOTTON	Sandrine
12	CATILLON-SUR-SAMBRE	LEDUC	Brigitte
13	CATTENIÈRES	LANCEL	Mikaël
14	CAUDRY	BRICOUT	Frédéric
15	CAULLERY	GOETGHELUCK	Alain
16	CLARY	RAMETTE	Jean-Marc
17	DEHÉRIES	PELLETIER	Gilles
18	ÉLINCOURT	LAUDE	Pierre
19	ESTOURMEL	LEFER	Matthieu
20	FONTAINE-AU-PIRE	GERARD	Jean-Claude
21	HAUCOURT-EN-CAMBRÉSIS	GOSSART	Jean-Marc
22	HONNECHY	PLUCHART	Christophe
23	INCHY-EN-CAMBRÉSIS	BASQUIN	Etienne
24	LA GROISE	DEMADE	Aymeric
25	LE CATEAU-CAMBRÉSIS	SIMEON	Serge

26	LE POMMEREUIL	PAQUET	Pascal
27	LIGNY-EN-CAMBRÉSIS	DESSOLLE	Sébastien
28	MALINCOURT	FONTAINE	Cédric
29	MARETZ	LESNE SETIAUX	Monique
30	MAUROIS	LECOUVEZ	Daniel
31	MAZINGHIEN	HENNEQUART	Michel
32	MONTAY	FERAUX	Christophe
33	MONTIGNY-EN-CAMBRÉSIS	GOURAUD	Francis
34	NEUVILLY	LENNE	Christophe
35	ORS	EVARD	Gabriel
36	QUIÉVY	HALLE	Sylvain
37	REJET-DE-BEAULIEU	NOIRMAIN	Augustine
38	REUMONT	RENZELLA	Gian Franco
39	SAINT-AUBERT	CALIPPE	David
40	SAINT-BENIN	GODELIEZ NICAISE	Véronique
41	SAINT-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI	DEFAUX	Maurice
42	SAINT-SOUPLET-ESCAUFORT	QUONIOU	Henri
43	SAINT-VAAST-EN-CAMBRÉSIS	JUMEAUX	Stéphane
44	TROISVILLES	BLARY	Guislain
45	VILLERS-OUTRÉAUX	DOERLER-DESENNE	Axelle
46	WALINCOURT-SELVIGNY	MÉLI	Jérôme

| Document(s) annexe : Délibération de la commune de Marez

**Acte certifié exécutoire**

Transmission en Sous-Préfecture le 11/07/2022

Publication le 12/07/2022

*Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits*

Pour expédition conforme

Le Président de séance,

Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS

Conseiller Régional

Serge SIMEON

**CAZC**  
COMMISSAIRE DU DÉPARTEMENT  
 Caudrésis-Catésis

**IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :**

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

**SLOW**

ID : 059-200030633-20220706-2022\_94-DE





DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT  
DE CAMBRAI

CANTON DE  
LE CATEAU CAMBRESIS

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 15

Date de convocation :  
20 avril 2022

Date d'affichage :  
20 avril 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNE DE  
MARETZ  
SEANCE DU 28 AVRIL 2022

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

ID : 059-200030633-20220706-2022\_94-DEPT-DE

MAYORAL DE LA  
SLOW

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de MARETZ, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monique LESNE SETIAUX.

**Etaient présents** : Monique LESNE SETIAUX, Christelle LESNE, Didier DECOMBLE, GERVAIS Marie-Eve, Frédéric BLAVOET, Sandra CADET, Matthieu FOREST, Gwendoline OLIVIER, Didier KEHL, Alexandra DECAMPS, Frédéric LEAL

**Absents représentés** :

Thomas LECLERCQ a donné procuration à Christelle LESNE  
Guillaume LECLERCQ a donné procuration à Gwendoline OLIVIER  
Maria OLIVEIRA a donné procuration à Monique LESNE SETIAUX  
Christelle NOE a donné procuration à Frédéric LEAL

**A été élu(e) secrétaire de séance** : Christelle LESNE

**Objet de la délibération n°2022- 21 : désignation d'un membre de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées)**

Le IV de l'article 1609 nonies C du code général des impôts prévoit la création entre l'EPCI et ses communes membres d'une commission chargée d'évaluer le montant des charges transférées. La CLECT a vocation à se réunir lors de chaque transfert entre les communes et l'EPCI afin d'évaluer le cout des compétences transférées et de permettre ainsi un juste calcul de l'attribution de compensation.

Le maire informe les membres du conseil municipal qu'il faut désigner un délégué pour siéger à la CLECT.

Madame le Maire se propose pour siéger à cette instance.

Le conseil municipal, avec 2 voix CONTRE et 13 voix POUR, désigne Monique LESNE SETIAUX pour siéger à cette instance

Fait et délibéré en séance les susdits, jours, mois et an. Et ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour extrait conforme.

Le Maire,

Monique LESNE SETIAUX



**Voie et délais de recours :**

Acte rendu exécutoire par sa transmission en sous-préfecture et sa publication en date du  
Conformément aux dispositions prévues par les articles R.421-1 à R. 421-7 du Code de la justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux en annulation pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au Représentant de l'Etat dans le Département.